

**Tourisme Bromont**  
**Concours – Festif Bromont 100 \$ à gagner**  
(English version follows)

**RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION**

Le concours débute le vendredi 1 décembre 2024 à 9 h et se termine le mardi 31 décembre 2024 à 18 h (heures de l'Est).

Prix : cinq (5) prix de 100 \$ en cartes-cadeau au choix des cinq (5) gagnants (tranche de 100 \$ minimum) chez son commerce préféré de Bromont, excluant les supermarchés, stations d'essence et la SAQ. Ces prix seront tirés le mardi 7 janvier 2025 à 14 h chez Tourisme Bromont situé au : 15, boulevard Bromont (Québec) J2L 2K4.

Pour participer, il suffit de faire un achat de 50 \$ et plus dans un commerce de Bromont, excluant les supermarchés, stations d'essence et la SAQ et de s'inscrire au concours en téléversant une photo de sa facture au moment de l'inscription au concours.

Les cinq (5) gagnants seront contactés par courriel et devront prendre un arrangement avec Tourisme Bromont pour réclamer leur prix. Pour connaître les coordonnées de Tourisme Bromont, visitez le site web suivant :

<https://tourismebromont.com/contact/>

Les cinq (5) gagnants auront 30 jours pour réclamer leur prix, sans quoi Tourisme Bromont pigera un autre gagnant. « Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler ». Les participants peuvent prendre connaissance des règlements du concours et du fonctionnement du tirage en communiquant par courrier électronique à [tourisme@bromont.com](mailto:tourisme@bromont.com)

**ADMISSIBILITÉ**

2. Ce concours s'adresse à toute personne résidant au Canada et ayant atteint l'âge de la majorité. Sont exclus les employés, représentants et mandataires des organisateurs du concours, de toute compagnie, société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à ceux-ci, de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de matériel et de services liés au présent concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et mandataires sont domiciliés. Afin de participer au concours, les témoins (« cookies ») doivent être acceptés.

**COMMENT PARTICIPER**

3. Inscription au moyen du formulaire suivant : <https://tourismebromont.com/concours-festif-bromont/>

Vous pouvez obtenir une chance de gagner en procédant comme suit :

- Visitez la page suivante : <https://tourismebromont.com/concours-festif-bromont/>
- Remplissez le formulaire d'inscription en y inscrivant votre prénom, nom, ville, courriel et les réponses aux questions demandées;
- Prendre en photo votre facture d'achat de 50 \$ et plus et téléversez-la;
- Déclarez que vous avez lu et accepté les règlements de participation, en cochant la case à cet effet et cliquez sur « Participer »;
- Un message de remerciement s'affichera et vous obtiendrez alors automatiquement une (1) inscription au concours.

## **LIMITES**

4. Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés :

- Une (1) inscription par personne par achat de 50\$ et plus chez un commerçant de Bromont entre le 1 et 31 décembre 2024 excluant les supermarchés, stations d'essence et la SAQ.
- Un participant ne peut utiliser qu'une seule adresse courriel par achat pour s'inscrire s'il en possède plus d'une.

## **Tourisme Bromont**

### **CONTEST – Festif Bromont, 100\$ to win!**

#### **PARTICIPATION RULES**

The contest will start on Friday, December 1st 2024, at 9 am (Eastern time) and ends on Tuesday, December 31st 2024 at 6 pm. Prize: Five (5) 100 \$ in gift cards (100 \$ minimum per gift card) at the five (5) winners favorite Bromont restaurant or store, excluding supermarkets, gas stations and SAQ. This prize will be drawn on Tuesday, January 7<sup>th</sup> 2025, at Tourisme Bromont located at: 15, boulevard Bromont (Québec) J2L 2K4.

To participate, buy 50\$ and more at a Bromont restaurant or retail store, excluding supermarkets, gas stations and SAQ, register to the online contest and upload a photo of your receipt.

The five (5) winners will be contacted by email and will need to make an arrangement with Tourisme Bromont to claim their prize. For Tourisme Bromont's contact details, visit: <https://tourismebromont.com/en/contact-us/>

The five (5) winners will have 30 days to claim their prize, otherwise Tourisme Bromont will pick another winner. "A dispute as to the organization or conduct of a publicity contest may be submitted to the Régie for resolution. Any litigation respecting the awarding of a prize may be submitted to the Régie only for the purpose of helping the parties reach a settlement." Participants can find out more about the rules of the contest and the draw by sending an email to [tourisme@bromont.com](mailto:tourisme@bromont.com)

#### **ADMISSIBILITY**

2. This contest is destined to all person residing in Canada and having reached the age of majority. Employees, representatives and agents of the contest organizers, of all company, society, trustee or legal entity controlled by or that are in relation with, of their advertising agencies, their suppliers of material and services, as well as members of their direct family (siblings, children, parents), their legal spouse or in common-law, or any person with whom the representative resides cannot partake in the contest.

#### **HOW TO PARTICIPATE**

3. Sign up via the form on the webpages: <https://tourismebromont.com/concours-festif-bromont/> (in French only)

You can have a chance to win by proceeding as such:

- Visit the page <https://tourismebromont.com/concours-festif-bromont/> (in French only)
- Fill out the form with the required information (first name, last name, city, email and the answers to the questions asked);
- Take a photo of your receipt and upload it;
- Declare that you have read and accept the terms and conditions of participation;
- A thank you message will appear, which means you have one (1) entry to the contest.

#### **LIMITS**

4. The participants must respect the following limits, in order to qualify:

- One (1) participation by 50\$ and more receipt at a Bromont restaurant or retail store, excluding supermarkets, gas stations and SAQ, for the duration of the contest.
- A participant can only use one email address by receipt to participate, even if they have more than one.